

# LANRODEC

AOUT 2020 | N°157



*Un nouveau devenir  
pour Coat An Doc'h*



## MAIRIE DE LANRODEC

Le Bourg  
22170 LANRODEC  
02.96.32.61.61  
commune-lanrodec@orange.fr  
www.lanrodec.fr

Ouverte de 9 h 00 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 00,

**Fermée les mardis et jeudis après-midi,**  
Permanence le samedi matin  
de 10 h 30 à 12 h 00.

### Publication de la commune de Lanrodec

#### Directeur de la publication :

Jean Pierre LE GOUX

#### Secrétariat de rédaction :

Fabienne Léger, David Auroux

**Photos :** Maire de Lanrodec, Pixabay, Nelly  
Ollivier-Henry, associations

**Impression :** La Mairie

**Distribution :** La Poste

**Tirage :** 490 exemplaires - août 2020

### ÉCOLE

**Maternelle** 02.96.32.63.57

**Primaire / bureau de la directrice**  
02.96.32.63.64

**Garderie** 02.96.32.63.64

**Restaurant scolaire** 02.96.32.65.85

### BIBLIOTHÈQUE

02.96.32.65.07

contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte : lundi et vendredi de  
16 h 00 à 18 h 00

mercredi de 15 h 00 à 18 h 00

samedi de 10 h 00 à 12 h 00

**Pendant les vacances scolaires :**

ouverture uniquement le mercredi et le  
vendredi de 16h00 à 18h00

### SERVICES COMMUNAUTAIRES

**Petite enfance « accueil »** 02.96.79.72.75

**Centre de Loisirs Le Pass'Age** 02.96.79.79.12

**Communauté Leff Armor**

(siège : Blanchardeau) 02.96.70.17.04

**SMITOM** 02.96.74.14.64

**Office du tourisme** 02.96.79.77.71

**Cabinet infirmier Lanrodec** 02.96.69.61.04

### DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

02.96.79.59.11

**Période basse saison du 1er novembre au 31  
mars :**

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

**Période haute saison du 1er avril au 31  
octobre**

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

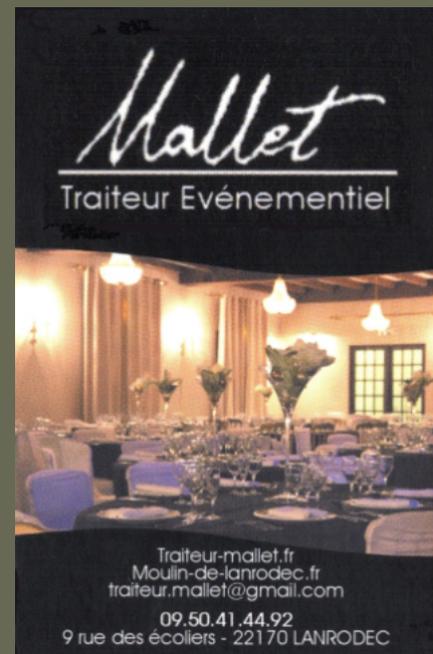
Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du  
1er mercredi du mois), vendredis, samedis.

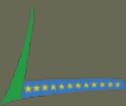
**Fermée les mardis, jeudis et dimanches.**

Compte tenu de la campagne de recensement, période électorale et de la crise sanitaire ce bulletin municipal sort avec plusieurs mois de décalage. Nous vous prions de nous en excuser et nous vous en souhaitons une agréable lecture.

## Sommaire

Mot du maire	3
Nouveau conseil municipal	4
Vie municipale	6
Vie communale	15
Vie scolaire	23
Vie associative	24
Intercommunalité	28
Infos pratiques	31





C'est un premier semestre très difficile que nous avons eu à traverser, à gérer avec des périodes d'interrogations, d'inquiétude aussi, de nécessaires adaptations aux évolutions dès la pandémie du Covid, de sa prévention, de ses conséquences sur la vie quotidienne, notamment sur le fonctionnement du scolaire. Et je remercie les enseignants et tous les personnels, les élus, les administrés qui se sont mobilisés malgré une certaine appréhension, anxiété pour traverser cette période difficile avec l'adaptation nécessaire, avec lucidité et courage.

Le contexte reste encore tendu et incite bien sûr à la prudence, au sérieux dans la préparation de la rentrée, à une certaine retenue mais quand même détente pour se ressourcer en cette période estivale.

Ce bulletin est le premier qui suit les élections municipales et intercommunales. Les élections municipales sont toujours un moment privilégié de débats, d'analyses, d'écoutes, de critiques, de remises en cause constructives, de collecte et brassage de propositions nouvelles.

Une nouvelle page complémentaire va s'écrire.

Je remercie et félicite tous les candidats à ce nouvel engagement démocratique. Il faut du courage, de la volonté d'engagement, de travail collectif. Ceci n'est pas forcément spontané et fréquent dans notre société précipitée, individualiste en perte de valeurs fondamentales. Je les remercie pour leur état d'esprit rassembleur, de coopération, au-delà de tous clivages.

Cette équipe se structure dans un esprit fédérateur, dans le rassemblement de différentes sensibilités politiques, de milieux socio-professionnels variés, d'expériences souvent complémentaires. Une équipe paritaire enthousiaste alliant continuité, mobilisation, compétences variées. Un groupe complémentaire partiellement renouvelé, en affinité avec les compétences directes de la commune, et qui sera engagé dans l'intercommunalité et ses commissions.

Les principaux axes seront :

- La déclinaison de l'application du nouveau PLUiH intercommunal,
- La structuration partenariale complétée et renouvelée du site de Coat An Doc'h acquis par la CDC,
- Le développement d'espaces de services complémentaires au centre bourg,
- Le nouveau dimensionnement et la modernisation du site de Kerprin le bonifiant par la potentialité d'accueil d'autres activités naturelles,
- La rénovation des salles communales,
- Et bien sûr, la maintenance de la voirie ainsi que la préparation à l'accueil de la fibre.

De nouveaux dossiers à porter pour continuer à réussir notre commune, sans occulter la réflexion sur les communes nouvelles.

Ce bulletin reprend aussi la déclinaison des premiers conseils municipaux et l'orientation budgétaire de l'année. Ce budget traduit les orientations principales de l'année et les perspectives à moyen terme en gardant une fiscalité modérée. Salles de Kerprin, salles communales, espace de services ou commerces sont les principales orientations de l'année et sur 2 ans sûrement.

Nous serons aussi les premiers partenaires de l'intercommunalité dans le devenir de l'espace de Coat An Doc'h.

Nous avons de beaux challenges très motivants à tenir et décliner pour affirmer notre ruralité moderne en restant authentique, s'appuyant sur notre socle naturel historique et bonifiant notre cadre de vie dans la proximité, réactivité, adaptation et solidarité.

Ce bulletin épouse la période estivale que nous espérons ensoleillée et nous permette de nous ressourcer en repos et convivialité pour aborder avec une sérénité prudente, je l'espère, la fin de l'année.

Bel été et bonnes vacances à tous !

Jean Pierre Le Goux



# NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**Jean Pierre LE GOUX**

Maire

**Commission : voirie, circulation, sécurité routière, bâtiments, infrastructures, patrimoine, logements**

**Pôle  
Bâtiments / Patrimoine**



**Michel LE GUENNIU** | Conseiller délégué



**Dominique LARVOR** | Conseiller



**Jean-Yves  
JOURDEN**

1<sup>er</sup> adjoint

**Joseph BARON** | Conseiller



**Aurélie SAINTILLAN** | Conseillère

**Commission : finances, ressources humaines, communication, culture.**

**Pôle affaires générales**



**Maryline LE ROY** | Conseillère déléguée



**Aline BRIAND-LEFRANCOIS** | 4<sup>ème</sup> adjointe

**Claudie LE MEUR** | Conseillère déléguée

**Solène  
STEUNOU-  
ROQUINARC'H**

2<sup>ème</sup>  
adjointe

**Alain OLLIVIER-HENRY** | Conseiller délégué

**Virginie CESBRON** | Conseillère

**Marthe LE SCEL** | Conseillère

# NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

## Pôle affaires scolaires, jeunesse et sport

Commission : école, enfance, associations



**Emmanuel  
DARTAILH**

3ème adjoint

**Claudie LE MEUR** | Conseillère déléguée



**Alain OLLIVIER-HENRY** | Conseiller délégué



**Franck GENTY** | Conseiller

*Correspondant défense*



**Virginie CESBRON** | Conseillère



Commission : affaires sociales, aide alimentaire

## Pôle social



**Aline  
BRIAND-LEFRANCOIS**

4ème adjointe

**Marthe LE SCEL**

Conseillère



## Conseillers Suppléants



**Marie-Laure BOURDOIS** | Conseillère suppléante

**Alain GUILLOU** | Conseiller suppléant



## Décisions du Conseil Municipal

Séances des 6 novembre, 4 décembre, 30 décembre 2019, 5 février, 4 mars, 25 mai, 10 juin et 1er juillet 2020.



### TRAVAUX

#### MAISON HEOUZAN

Suite à la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre, 3 cabinets d'architecte ont été retenus dans un premier temps par la Commission d'Appel d'Offres : P. Henocq de Plérin, B. Houssais de La Roche-Derrien et JY Philippe de Saint-Connan. Après une visite de l'espace à réhabiliter à la mi-novembre, les 3 cabinets ont été auditionnés sur leurs intentions architecturales et leur proposition d'honoraires. Le cabinet retenu par la Commission d'Appel d'offres est celui de Philippe Henocq. L'estimation des travaux est d'environ 220 000 € dont 20 900 € HT d'honoraires de l'architecte, mission de base et complémentaire (OPC). Pour rappel, le 1er étage du bâtiment sera consacré à la création d'un logement (T2) destiné au locatif et l'accès se fera par un escalier métallique extérieur situé à l'arrière du bâtiment et totalement indépendant de l'espace tertiaire. En rez-de-chaussée, le projet reste encore à peaufiner : ce pourrait être 3 bureaux de 15 m<sup>2</sup> environ dont l'un dans l'extension et ils se partageront un accueil et une salle d'attente commune. Tout dépend des professions qui seraient exercées dans ces locaux.

#### L'EPF Bretagne a acquis les biens suivants :

Date	Vendeurs	Parcelles	Nature	Prix de vente
17/01/2014	Héouzan	B1284 et B1287	Bien bâti	86 000 €

Un contact est également orienté vers une boulangerie. Pour rappel, nous avons obtenu un accord de subvention de soutien de l'investissement local de 133 150 € et une subvention de 10 000 € de la part de Leff Armor Communauté au titre d'un projet communal destiné à renforcer l'activité et le dynamisme en centre-bourg (travaux du rez-de-chaussée).

La décision finale sera validée en septembre avec permis et consultation des entreprises.

Ce projet a nécessité l'acquisition d'emprises foncières. Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune de LANRODEC a décidé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 24 décembre 2013 et son avenant numéro 1 en date du 16 avril 2019.

La durée de portage maximale étant atteinte, La commune de LANRODEC doit selon les dispositions de la convention opérationnelle en date du 24 décembre 2013 et de son avenant numéro 1, acheter à l'EPF Bretagne les biens suivants.

- le prix de revient s'établit conformément à l'article 18 de la convention opérationnelle et est aujourd'hui estimé à



quatre vingt dix neuf mille deux cent quatre vingt quatre euros et quarante deux centimes (99 282,42 euros) TTC, se décomposant comme suit :

- Prix hors taxe : 97 070.35 €
- Taxe sur la valeur ajoutée au taux de 20% : 2 214.07 €,

Le Conseil Municipal demande que soit procédé à la revente par l'Établissement Foncier de Bretagne à la commune de LANRODEC des parcelles précitées. Il approuve la cession par l'Établissement Public Foncier de Bretagne à la Commune, des biens ci-dessus désignés, au prix de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE EUROS ET QUARANTE DEUX CENTIMES (99 284.42 €) TTC. Il accepte de payer, en plus, toute dépense, charge ou impôt que l'Établissement Public Foncier de Bretagne aurait à acquitter sur lesdits biens. Le maire est autorisé à signer tout acte concernant l'acquisition de ce bien.

## RÉNOVATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal valide le projet de rénovation des deux salles communales réalisé par l'ADAC ainsi que leur devis pour la prestation de définition du programme et consultation du maître d'œuvre pour un montant total de 1 296,00 € TTC.

La commission travaux a décidé de faire appel à 3 architectes qui doivent nous présenter leur projet pour le 16 juillet. Le choix de

l'architecte sera acté en septembre.

## KERPRIN

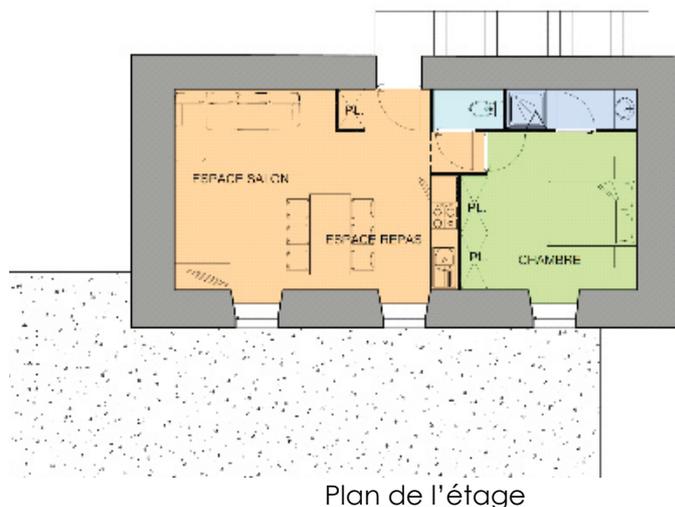
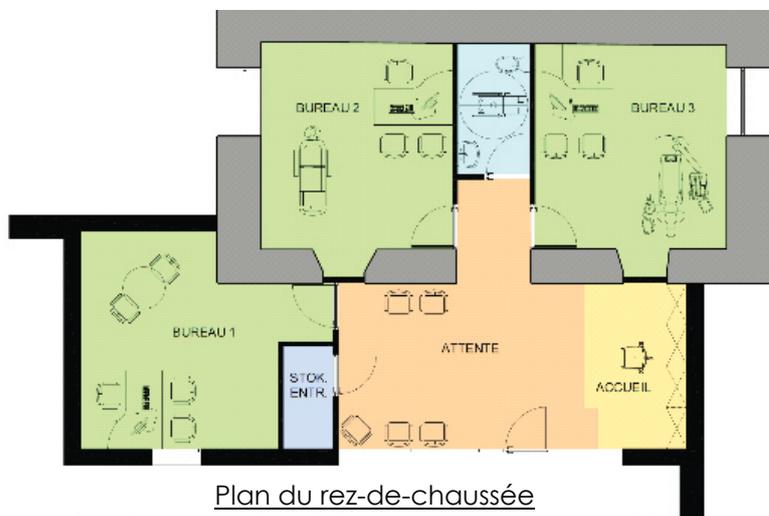
Le permis pour la fermeture du bâtiment du site de Kerprin a été accepté. La consultation pour les huisseries va être lancée. Le diagnostic amiante a également été réalisé. Nous attendons la quantification de Mr Larnicol pour les travaux de fermeture et mise aux normes de la structure. L'entreprise SIRIUS est chargée de l'analyse de la résistance de la charpente.

## ABRIBUS À KERGUS

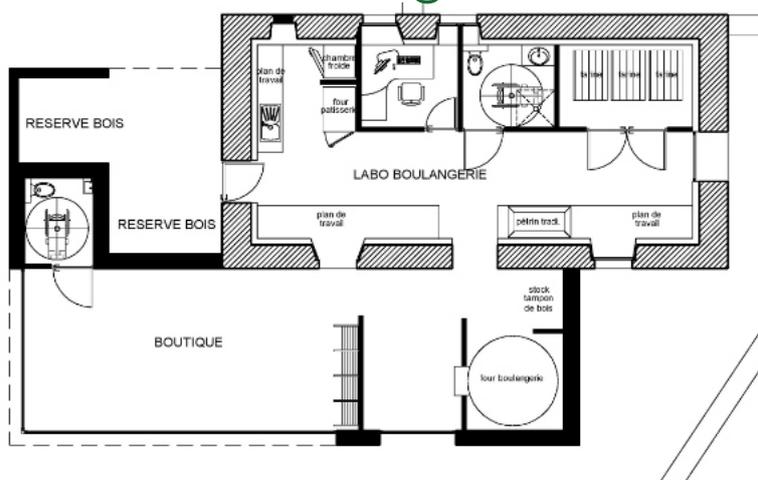
L'abribus en bois a été construit par les employés communaux. Pour ce qui concerne l'éclairage, l'alimentation a été effectuée par le Syndicat Départemental d'Énergie. Le programme d'extension du réseau d'éclairage public sur Kergus pour l'alimentation de l'abribus comportant un plan de récolement éclairage public, la confection d'une commande sur poteau béton, les fournitures et pose de 2 lanternes led, le déroulage de 70 ml de réseau EP sous torsade existante, le raccordement au réseau, la demande de consuel, les essais et réglages et la mise en service, est estimé à 3500 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre). Notre participation est de 60 % du coût total HT de l'opération soit 2100 € environ.

## Plans possibles

### Bureaux



### Boulangerie



## BIBLIOTHÈQUE

De nouveaux stores ont été posés à la bibliothèque par l'entreprise « Les Fermetures du Leff », à savoir :

\* 3 stores à enroulement sous coffre – armatures laqué gris – toile filtrante soltis 99 – guidage par coulisse – manœuvre par treuil,

\* 13 stores à enroulement sans coulisses – toile filtrante soltis 99 – manœuvre par chaînettes.

Le montant des travaux est de 4 464 €.

## SDE : EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LA VILLENEUVE

Le projet d'extension du réseau d'éclairage public à La Villeneuve comporte :

### **Terrassement :**

- Confection 5 ml de tranchée seule avec sablage – grillage – avertisseur – remblai – réfection,
- Fourniture et déroulage 60 ml de câble UR2V – 5G10<sup>2</sup> cu sous fourreau,
- Fourniture et pose d'un support bois,

### **Matériel d'éclairage :**

- Fourniture et pose de 2 lanternes en alu traité thermolaqué équipées de source LED avec driver (basse consommation),
- Raccordement par coffrets IPXX.
- Le Conseil Municipal approuve le projet d'extension du réseau d'éclairage public à La Villeneuve, présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 5400 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie). Le montant à charge pour la commune est de 3150 €.

## VOIRIE

Pour ce qui concerne les trottoirs, il reste environ 18 000 m<sup>2</sup> à enrober. La réalisation sera faite par tranches.

La route départementale allant du cimetière jusqu'à la lagune sera enrobée par le département en 2021.

Il faudra prévoir également le rescelllement de quelques pavés, les mises à niveau des tampons et ralentisseurs en 2021.

## CHEMINS VTT ET SENTIERS

Le chantier d'insertion de Leff Armor Communauté travaille actuellement sur les chantiers et sentiers de la commune, Mme Aurélie SAINTILLAN est chargée de les repérer et les quantifier.

## BATIMENTS COMMUNAUX

Le logement communal situé 3 rue de Ploumagoar a été repeint par l'entreprise MAHOU pour un coût de 4 579 € TT. Un nouveau locataire s'est installé depuis le 15 juin.

Par ailleurs, un devis a été demandé pour le mur du cimetière.

## LAGUNE

Le parking situé près de la lagune est désormais stabilisé et ouvert au public.

## ANTENNE ORANGE

Les travaux prévus pour l'installation d'une nouvelle antenne située au lieu-dit « Coat Nay » sont en cours. La location à l'année est de 2 500 € pour Orange.

## ECOLE

### RECRUTEMENT



Madame Joëlle PEREZ, jusqu'ici en remplacement de Dominique LE BOUDER en CDD, est recrutée en tant qu'adjoint technique à compter du 6 janvier 2020 et assurera le rôle d'ATSEM à l'école. Sa durée hebdomadaire de service est de 33 heures 38 minutes. Elle sera stagiaire avant d'être titularisée l'an prochain.

### RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les communes ayant obtenu une dérogation pour l'organisation des temps scolaires sur 4 jours à la rentrée 2017 ont la possibilité de la renouveler et dans ce cas constituer à nouveau un dossier.

Le Conseil Municipal décide de renouveler les rythmes scolaires basés sur 4 jours et sollicite l'avis favorable de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

### ACHATS

15 tapis de gym ont été commandés auprès de la société Casal Sports pour un montant total de 1 364,76 € TTC.

Des filets vont être commandés pour les buts de l'école.

Des plans d'évacuation de l'école ont été affichés dans les locaux.

### BUDGET 2020

Le budget alloué aux fournitures scolaires conformément, à la somme par élève de 55 €, soit 7 150 €

### MAINTENANCE PHOTOCOPIEURS

Le contrat de maintenance photocopies avec La Générale de Bureautique prend fin en septembre 2020. L'école ne dispose actuellement que d'un photocopieur noir et blanc. Il semblerait opportun d'installer un photocopieur couleurs à l'école à la signature du nouveau contrat et d'intégrer son fonctionnement aux fournitures scolaires. Nous étudions l'utilisation par l'école de celui de la mairie.

## NOUVEAUX ELUS - DELEGATIONS

Le Conseil Municipal délègue au maire un certain nombre de ses compétences ceci dans un souci de favoriser une bonne administration communale.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire, délégation de signature est donnée à Monsieur JOURDEN Jean-Yves, Premier Adjoint, ou à Madame STEUNOU-ROQUINARC'H Solène, Adjointe aux Affaires Générales, dans tous les domaines et pour toutes décisions aussi bien pour la commune que pour le service assainissement.

Par ailleurs, le Conseil municipal a décidé la nomination de certains élus dans des délégations particulières :

Correspondant défense : Franck GENTY.

Centre alimentaire : Marthe LE SCEL, déléguée titulaire et Aline BRIAND-LEFRANCOIS, déléguée suppléante.

### Indemnité des élus

- Indemnité mensuelle du Maire (Jean Pierre LE GOUX) :

41,13 % de l'indice brut 1027, soit environ 1 250 € net,

- Indemnité mensuelle du 1er adjoint (Jean-Yves JOURDEN) : 14,14 % de l'indice brut 1027 soit environ 475 € net,
- Indemnité mensuelle des 2ème et 3ème adjoints (Solène STEUNOU-ROQUINARC'H et Emmanuel DARTIALH) : 11,57 % de l'indice brut 1027, soit environ 389 € net,
- Indemnité mensuelle de la 4ème adjointe (Aline BRIAND-LEFRANCOIS) : 6,42 % de l'indice brut soit environ 216 € net,
- Indemnité mensuelle des conseillers délégués : (Maryline LE ROY, Michel LE GUENNIQU, Claudie LE MEUR, Alain OLLIVIER-HENRY) : 6,42 % de l'indice brut terminal soit environ 216 € net,
- Indemnité mensuelle des conseillers : (Marthe LE SCEL, Franck GENTY, Aurélie SAINTILLAN, Dominique LARVOR, Virginie CESBRON et Joseph BARON) : 2,57 % de l'indice brut 1 027 soit environ 86 € brut.

## ELECTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020. Le vendredi 10 juillet, le Conseil Municipal a élu les représentants parmi ses membres. Ont ainsi été élus Jean Pierre LE GOUX, Solène STEUNOU-ROQUINARC'H et Jean-Yves JOURDEN en tant que titulaires. Les suppléants sont Aline BRIAND-LEFRANÇOIS, Emmanuel DARTIALH et Marthe LE SCEL.

## **DIVERS**

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement s'est déroulé sur la commune entre le 15 janvier et le 15 février. Les résultats seront connus fin de l'année 2020 même si le chiffre annoncé sera effectif pour l'année 2025 uniquement. En 2015, la commune comportait 1200 habitants (population municipale sans la population comptée à part dont les jeunes internes de l'Epide). Aujourd'hui, avant même le contrôle de l'INSEE, nous avons recensé 1285 habitants.

Nous remercions les habitants de Lanrodec pour leur collaboration lors de ce recensement.

### PROJET DE MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Monsieur Alain OLLIVIER-HENRY soumet au Conseil Municipal une première ébauche d'un projet de création d'un marché de producteurs locaux.

Certains points restent à définir tels que l'emplacement possible, les fréquences du marché (jour-horaire), le droit de place (payant ou gratuit), le règlement et la gestion du marché (par la maire ou par une association), la possibilité d'y associer les commerçants de la commune ou les associations.

### ESPACE CHASSEURS

Le Maire a reçu les représentants de la Société de Chasse de Lanrodec qui souhaitent pouvoir bénéficier d'un local de découpe des animaux et gibiers près de Kerprin. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, souhaite se donner le temps de la réflexion, pour l'emplacement.

## **EN CHIFFRES**

### RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant

de 200 000 € aux conditions suivantes :

Taux Euribor 3 mois moyenné (à titre indicatif, au mois d'octobre 2019 : - 0,413 %)

Marge : 1,10 %

Frais : 0,25 % du montant de la ligne.

## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2020

### *Participations :*

• Centre d'aide alimentaire	1 375,00 €
• Association des Maires de France	472,00 €
• Chenil Service	1 148,11 €
• Cercle celtique	1 072,00 €

### *Subventions :*

- 25 € par adhérent scolaire de la commune aux Associations sportives et Culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas.
- 20 € par enfant à partir de la 6<sup>e</sup> pour les classes de découvertes, voyages dans le cadre scolaire-apprentissage-chambre des métiers, sur demande des familles.
- 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent. Exemples : SOS Haïti, secours catholique, secours populaire, leucémie espoir, France adot, association des infirmes moteurs et cérébraux des Côtes d'Armor, papillons blancs, ADAPEI, association des paralysés de France, AIEH, ADAPEDA, APAJH, comité local pour le logement, association UMEH Plouagat (visiteurs des malades en Établissements Hospitaliers), Creutzfeld-Jacob par hormones de croissances contaminées, ligue contre le cancer, Solidarité paysans des Côtes d'Armor...
- 32 € par une association à but environnemental
- 15 € par adhérent de Lanrodec aux associations communales pour locations de salles extérieures à la commune, avec un plafond de 450 €.

• FCPCCL	1 300,00 €
• Club Omnisports de Lanrodec	1 300,00 €
• Comité d'Animations de Lanrodec	1 000,00 €
• Club du 3ème âge de Lanrodec	340,00 €
• Amicale Laïque de Lanrodec	155,00 €
• Comice Agricole du canton de Plouagat	305,00 €
• Société de Chasse de Lanrodec	150,00 €
• EPIDE	50,00 €
• ADMR	50,00 €
• France Adot 22	50,00 €
• Asso Départementale Protection Civile	50,00 €
• Secours Populaire	200,00 €
• Mémoire Patriotique Armoricaine	32,00 €
• Breizh Orzel 32 € + 25 € par enfant adhérent de Lanrodec.	

## **DOSSIERS COMMUNAUTAIRES**

### PLUiH

Le dossier de PLUiH tel qu'il est né des nombreux échanges avec les communes, les partenaires et la population, comprend les pièces réglementaires suivantes :

- le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation

## TARIFS 2020

<b>TARIFS FOYER ET SALLE POLYVALENTE</b>	
Apéritif + café enterrement	32,00 €
Apéritif + café enterrement (personnes extérieures)	78,00 €
Location journée	132,00 €
Location journée (personnes extérieures)	178,00 €
Spectacle par organisateurs extérieurs	50,00 €
Concours de cartes	50,00 €
Location table + bancs	6,00 €
<b>TARIFS KERPRIN</b>	
Location journée	171,00 €
Location journée (personnes extérieures)	234,00 €
Location week-end	274,00 €
Location week-end (personnes extérieures)	400,00 €
Centre aéré une nuit	13,50 €
Nuit par famille	7,00 €
Appareil de chauffage sans fuel	18,50 €
<b>TARIFS CIMETIERE</b>	
Taxe d'inhumation	30,00 €
Taxe d'exhumation	30,00 €
Concession 15 ans	60,00 €
Concession 30 ans	109,00 €
Concession 50 ans	164,00 €
Concession caveautin 15 ans	281,00 €
Concession caveautin 30 ans	332,00 €
Concession caveautin 50 ans	390,00 €
Renouvellement caveautin 15 ans	60,00 €
Renouvellement caveautin 30 ans	109,00 €
Renouvellement caveautin 50 ans	164,00 €
<b>BIBLIOTHEQUE</b>	
Adhésion pour tous (enfants, adultes)	GRATUIT
<b>PHOTOCOPIES</b>	
Photocopie N&B	0,25 €

(OAP),

- le Programme d'Orientations d'Actions Habitat (POA),
- le zonage et le règlement, les annexes comprenant notamment les servitudes d'utilité publique,
- les pièces administratives.

## Suite de la procédure

A la fin du délai de consultation des communes, le projet de PLUiH arrêté sera :

- soumis pour avis aux personnes publiques associées ;
- soumis pour avis à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- soumis aux organismes autorisés à en faire la demande;
- soumis à l'avis de l'autorité environnementale.

À l'issue de cette période de consultation, le projet de PLUiH, accompagné notamment de l'avis de l'autorité environnementale, des avis des communes et des personnes publiques associées ainsi que du bilan de la concertation, sera soumis à enquête publique (mai /juin 2020).

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur public a 1 mois (avec possibilité de report de délai) pour remettre son rapport et ses conclusions motivées.

Afin d'étudier les avis des personnes consultées, les observations du public et le rapport du commissaire-enquêteur, une conférence intercommunale des Maires sera organisée.

Enfin le PLUiH, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations, pourra être approuvé par le Conseil communautaire (novembre 2020).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté et demande la prise en compte quelques observations.

Il est consultable en mairie et pendant l'enquête publique.

## **TAXES FONCIÈRES : REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS**

Les communes membres de Leff Armor Communauté percevaient jusqu'ici le produit des taxes foncières acquittées par les entreprises installées sur les zones d'activités économiques intercommunales. L'article 29 de la loi du 10 janvier 1980 prévoit en son point II la possibilité de mettre en œuvre, au profit d'un Établissement Public de Coopération Communal (EPCI), des reversements de tout ou partie des taxes foncières communales issues de zones d'activités créées ou gérées par l'EPCI.

Le Conseil Municipal se prononce favorable pour le reversement au Leff Armor Communauté de 66,67 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par chaque commune sur les zones d'activités situées sur son territoire pour toute nouvelle construction ou extension (à compter du 01/01/2019). Les zones concernées sont les zones économiques telles que définies au PLUiH. L'année fiscale de référence sera l'année 2018.

Le montant du reversement au titre d'une année N est calculé en appliquant à 66,67 % de la valeur en N des bases nettes d'imposition des entreprises concernées (hors revalorisation Loi de finances pour les extensions), le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties voté par la commune pour cette même année, soit :

Montant du reversement (année N) = Bases nettes d'imposition (année N) des entreprises concernées, hors revalorisations Loi de Finances pour les extensions \* 66,67 %\* Taux communal TFPB de l'année N.

## **TAXE D'AMÉNAGEMENT : REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS AMÉNAGÉES PAR LEFF ARMOR**

Les communes membres de Leff Armor Communauté doivent délibérer sur le principe de reversement au profit du Leff Armor Communauté de la totalité de la taxe d'aménagement perçue par chaque commune sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor Communauté.

L'article L.331-2 du code de l'urbanisme prévoit la possibilité d'un reversement du produit de la taxe d'aménagement à l'EPCI qui a en charge les équipements publics.

Il est ainsi proposé que la totalité de la taxe d'aménagement perçue par chaque commune depuis le 1er janvier 2019, sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor, soit reversée à Leff Armor Communauté.

Les communes sont invitées à valider le contour proposé des zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le principe de reversement au profit de Leff Armor de la totalité de la taxe d'aménagement perçue par la commune de Lanrodec sur les zones d'activités communautaires aménagées par Leff Armor de Kermabon à Coat an Doc'h.

Ce principe de reversement prévoit l'harmonisation de gestion de ces zones (voirie-espaces verts-réseaux) et prise en charge par la cdc. Il valide les contours proposés des Zones d'Activités communautaires aménagées.

## **RAPPORT DE LA CLECT**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Leff Armor Communauté sollicite les 27 communes afin de délibérer par rapport aux nouvelles attributions de compensation de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées).

Le montant de ces attributions de compensation proposées concernant la commune de LANRODEC pour 2020 s'élève à :

– 12 330,86 € suivant le tableau ci-dessous :

Charges transférées PLUI – actualisation abattements spécifiques – harmonisation subventions sports retour a LAC	-1320,00 €
Attributions compensations 2019 versées par LAC	+19 120,00 €
Cotisations SDIS	-25 304,00 €
Ajustement cotisations ADS 2019	-27,03 €
Cotisations ADS 2020	-6119,03 €
Attribution compensations versées par les communes en 2020	SOIT -12 330,86 €

## SITE DE COAT AN DOC'H

Leff Armor Communauté a validé l'acquisition du site de Coat An Doc'h acté par les Salésiens pour 480 000 €. L'EPF sera mandataire du domaine et portera ce dossier sur une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans. Dans un premier temps, l'EPF s'engage avec Leff Armor Communauté à dépolluer certains éléments du site et assurera les coûts de dépollution à 60 % Leff Armor Communauté récupérera le produit des locations de l'EPIDE puis lancera les études et dossiers pour leur réhabilitation / agrandissement (salle de sports, réfectoire et

bâtiments EPIDE...). Elle travaillera dans le même temps à l'organisation de l'espace en zone artisanale ou industrielle sur l'autre partie du site.

## BREIZH GO

Depuis le mois de septembre a été mis en place un système de cars accessibles aux volontaires de l'EPIDE mais aussi à la population. 7 trajets journaliers sont assurés vers Guingamp, 7 autres vers Saint-Brieuc. Les horaires sont affichés sur l'arrêt.



Abri bus Breizh Go de Coat An Doc'h

## BUDGET

### Vote des taux

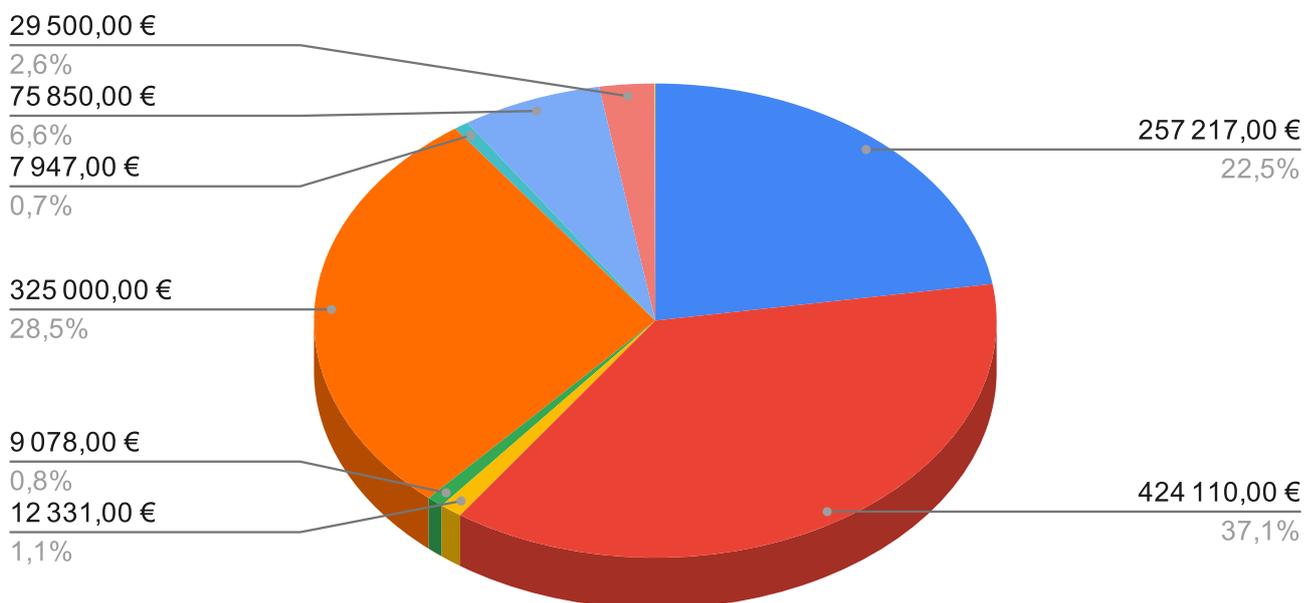
Ressources fiscales	Taux d'imposition voté	Produits attendus
Taxe d'habitation	17,61	134 329
Taxe foncière / propriétés bâties	20,51	118 869
Taxe foncière / prop non bâties	101,47	71 739

En € / hab	Commune	Montant en € par hab. Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources fiscales	313	441	443	451

La commune garde une pression fiscale nettement plus faible que la moyenne départementale

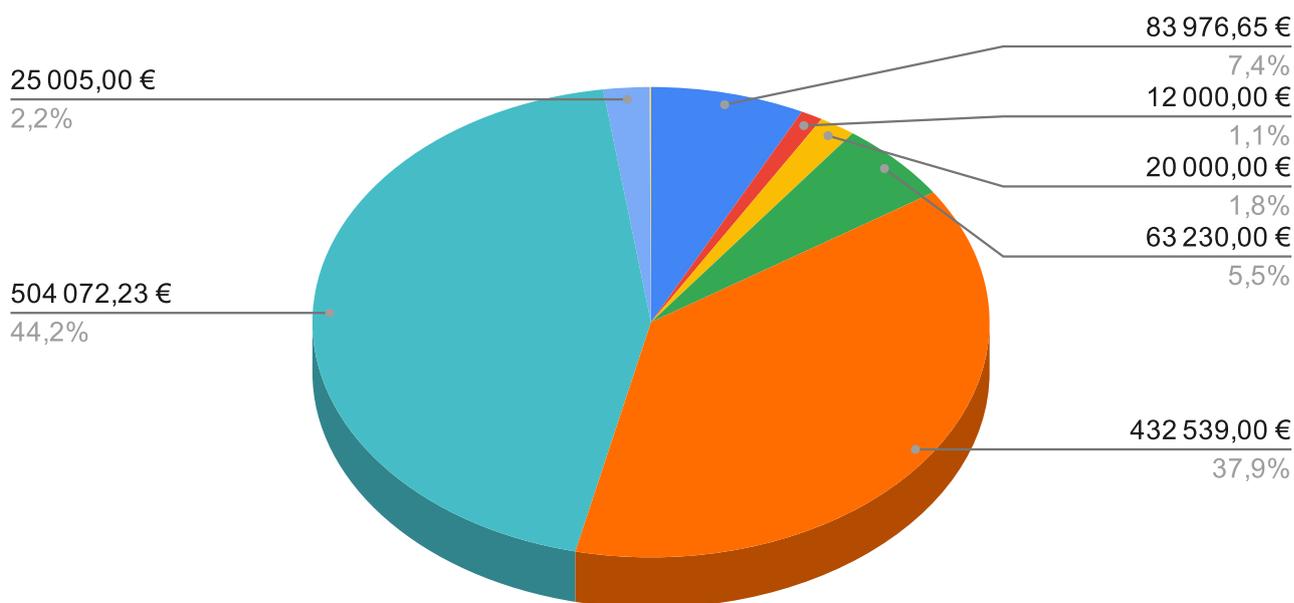
## Budget prévisionnel 2020

### Dépenses fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Dépenses imprévues ( fonctionnement )
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

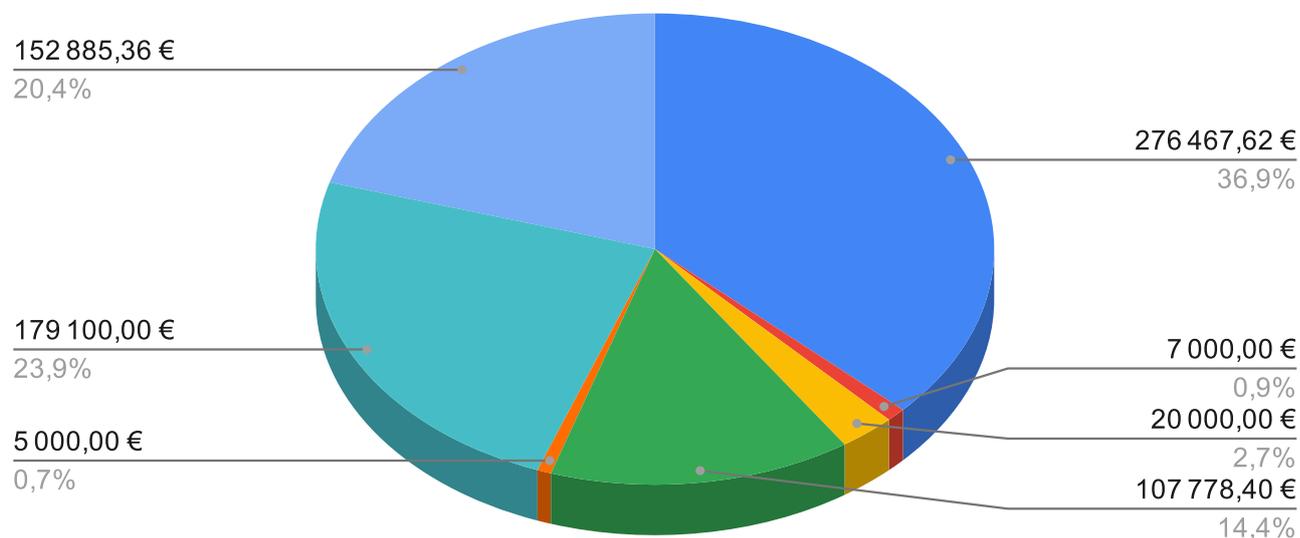
### Recettes fonctionnement



- Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

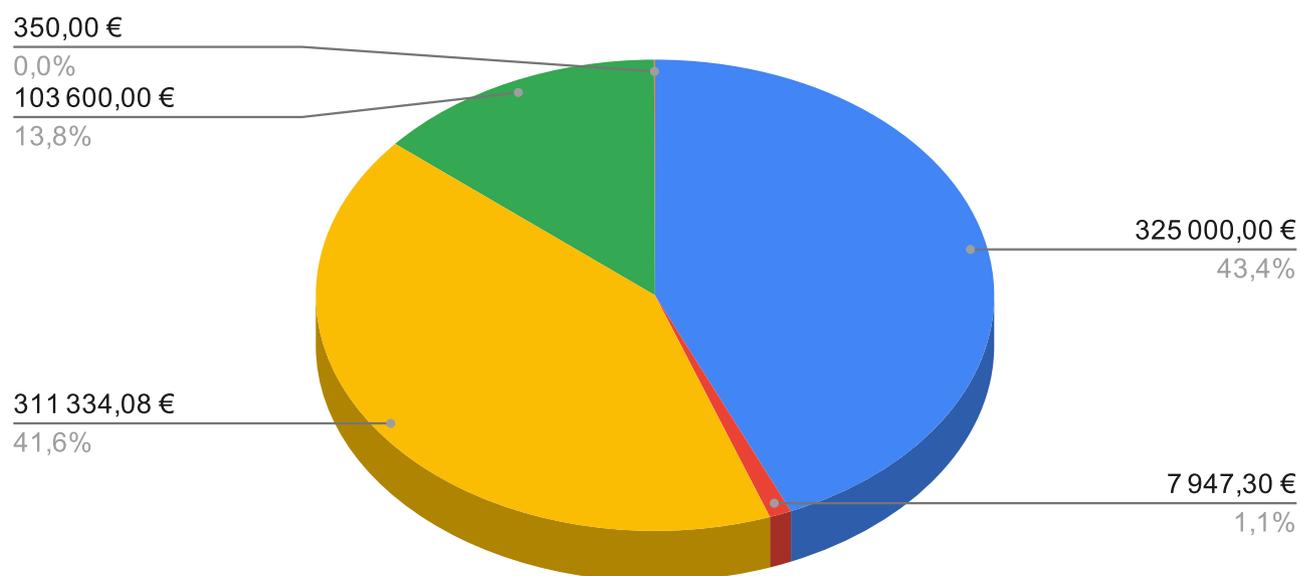
## Budget prévisionnel 2020

### Dépenses investissement



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Dépenses imprévues (investissement)
- Emprunts et dettes assimilées

### Recettes investissement



- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées

Investissement



## ÉTAT CIVIL de octobre 2019 à juin 2020

	NOM	PRÉNOM	DATE	DOMICILE
NAISSANCES	LE GALLOU	Lilwenn, Jocelyne, Jacqueline	7 Novembre 2019	Impasse du Fournil
	RENAULT	Chloé	24 Décembre 2019	Kerdanet
	BACHIRI	Afnane	26 Décembre 2019	Rue des Écoliers
	LETELLIER	Zia	10 Janvier 2020	Kersteun – Le Paladen
	PARIS	Emma	11 Janvier 2020	La Villeneuve
	NGUYEN	Gaël, Minh, Quân	31 Janvier 2020	Résidence de Pors Héry
	LE COUSTER	Cléa, Victoire, Myla	30 Janvier 2020	Kersteun
	TANGUY	Zoé	4 Février 2020	Rue de Ploumagoar
	BRUNET LASBLEIZ	Théo	8 Février 2020	Rue de Coat Frost – Kersteun
	FELIN	Maël, Joseph, Yves	9 Février 2020	Lotissement de La Mairie
	AROARO	Keony	5 Mars 2020	Pont Léan
	LE BOLCH	Marceau, Jean-Charles, Alain	16 Mars 2020	Impasse de La Fontaine
	COLLOT	Charlie	12 Avril 2020	Kergoust
	LANOË	Johann, Aurélio, Georges	14 Mai 2020	Venelle des Moutons - Kerouarin
DÉCÈS	SOLO née LE FOLL	Alice	28 janvier 2020	EHPAD Guy Maros de Plouagat
	LE METAYER née LE BECHEC	Louise	21 février 2020	Foyer Logement de Pordic
	KERAMPRAN	Jacques	27 février 2020	Rue de Ploumagoar
	LE QUELLENNEC née SERANDOUR	Annick	7 avril 2020	EHPAD de Loudéac
	LE MOAN	Cécile	21 avril 2020	Foyer Logement de St Jean Kerdaniel
	L'AHÈLEC	Lucienne Yvonne Marie	27 juin 2020	Rue des Écoliers

**Bios** INFORMATIQUE



**BUREAU INFORMATIQUE ORGANISATION SERVICE**

INFORMATIQUE, RÉSEAUX, INTERNET, FAX, IMPRIMANTES,  
COPIEUR NB / COULEUR, CAISSE ENREGISTREUSE, MOBILIER, CONSOMMABLES  
ET FOURNITURES, CONSEIL, INSTALLATION, SERVICE APRÈS VENTE TOUTES MARQUES

Z.I. de Bellevue - 6, avenue de l'hippodrome - 22200 SAINT-AGATHON  
Tél. **02 96 44 36 36** - Fax 02 96 11 92 12  
[www.bios.fr](http://www.bios.fr) - E-mail : [bios.guingamp@wanadoo.fr](mailto:bios.guingamp@wanadoo.fr)



*Rozana coiffure*

Coiffeuse à domicile  
Hommes femmes & enfants

[Rozana241009@gmail.com](mailto:Rozana241009@gmail.com)  
0615675986



## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES AU « BISTROT »



Florence et Sylvain

Depuis le 15 juin, Florence et Sylvain ont succédé à Aurélie et Nicolas à la tête du café – épicerie « Le Bistrot ».

Originnaire de l’Oise, Florence a tenu pendant plusieurs années un bar PMU à Plérin. Sylvain, breton pur souche, a été pendant 31 ans chauffeur routier.

Après que Florence ait vendu son commerce et que Sylvain ait cessé son activité, ils se sont mis à la recherche d’une épicerie ou d’un café-épicerie en campagne pour rendre service à la population. Après maintes et maintes recherches, notamment par l’intermédiaire de SOS villages, ils ont appris que le commerce de Lanrodec pouvait changer de mains.

Après une visite, ils n’ont pas hésité et ont souhaité acquérir « Le Bistrot ». Ouvert depuis le 15 juin, ils apprécient la clientèle très diversifiée qui est selon leurs propos, très conviviale et surtout respectueuse.

Florence et Sylvain assurent les mêmes services qu’auparavant.

### Les horaires d’ouverture sont les suivants :

- le lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 7 h 00 - 20 h 00
- le samedi : 8 h 00 - 20 h 00
- le dimanche 8 h 00 - 14 h 00
- *fermé le mardi*

Bienvenue donc à Florence et Sylvain à Lanrodec !!



Le Bistrot, rue des écoliers





## URBANISME de octobre 2019 à juin 2020

Nom / Prénom	Adresse	Nature de la construction
Permis de construire accordés		
STRUCTURE DE KERPRIN	Kerprin	Fermeture de la structure
LE GOAS Elodie	Tréguéric	Rénovation habitation
ETESSE Maxime	Lotissement de Parc an Traoun	Maison individuelle
PAUL Gaëtan	Résidence de Kergus	Maison individuelle
BLANCHARD Caroline	Résidence de Kergus	Maison individuelle
LE MIGNON Pierre et LE BERRE Juliette	Resmarec	Maison individuelle
RAYMOND Anthony	Resmarec	Rénovation habitation + garage
GERARDIN Jordan	Kergoust	Maison individuelle
JUHEL Christophe	Le Dossen	Hangar Matériel
Déclarations préalables accordées		
RENAULT Maximilien	Kerdanet	Abri de jardin
MARILIER Nicolas	Kerlano	Vélux
BALLOUARD Charles et Louisanne	Rue de Keriou	Modification ouverture
GUILLERAY Daniel	Goudelaire	Panneaux photovoltaïques
MICHAUD Quentin et TOUZE Elise	Kerouarin - Venelle des Moutons	Rénovation habitation
COLLOT Gaël et CARDOT Marion	Kergoust	Extension habitation
TARAUD Gwénaëlle	Kergoust	Abri de jardin

*Boulangerie -:- Pâtisserie*  
*Le Fournil du Rocher*

*Valérie et Jean-Claude Olivier*  
*8, Grand Rue*  
*22170 Plouagat - Tél. 02 96 74 20 70*

 **FERMETURES du LEFF**  
 P.V.C. - Aluminium - Bois

**Thierry LE CARDINAL**

43 bis, rue de la Gare - 22170 CHATELAUDREN  
 (sortie de la ville - direction Quintin)

**Tél. 02 96 74 17 02** Fax 02 96 74 11 23



## COVID-19

### Distribution des masques

La commune a participé à l'acquisition de masques lavables (subventionnés 50 % par la commune et 50 % par Leff Armor Communauté).

Plus de 520 foyers en ont bénéficié. Compte tenu des délais d'approvisionnement des fournisseurs, les livraisons se sont échelonnées. La commune a privilégié dans un premier temps la distribution auprès des personnes les plus vulnérables.

Le conseil municipal remercie particulièrement Christiane DIRIDLOU d'avoir coordonné cette mission qui fût la dernière de son mandat.



**COVID-19**

## FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

---


**Se laver  
très régulièrement  
les mains**

**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**

**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**

**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

  
**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## BIBLIOTHÈQUE

### Nouveautés adultes



- Guillaume Musso – La vie est un roman
- Camilla Läckberg – Femmes sans merci
- Jean-Christophe Grangé – Le jour des cendres
- Frank Thilliez – Il était deux fois
- Bernard Minier – La vallée
- Joël Dicker – L'énigme de la chambre 622
- Agnès Martin-Lugand – Nos résiliences
- John Grisham – La sentence
- Danielle Steel – Quoi qu'il arrive
- Christian Laborie – Dans les yeux d'Ana

### Nouveautés enfants



- Frigiel et Fluffy – Le mystère des pastèques perdues
- Mes p'tits pourquoi – L'autisme
- Le club des DYS – Charlie et le petit chat
- Ma poule raboule !
- Je suis en CE1 – La remplaçante
- Le loup au CP
- Mes tout p'tits doc – Le camion poubelles
- Tchà
- Beast Quest – La reine des guêpes
- Docu Dys – Les dinosaures

### Horaires de vacances

Durant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte le mercredi et le vendredi de 16h00 à 18h00

## Livre à découvrir

### Des printemps en Bretagne

Jean-Michel Le Boulanger  
Éditions Goater



**N**ous sommes au lendemain de la guerre 1914-1918. Les familles pleurent leurs morts. On en veut aux fauteurs de guerre, on se dit « plus jamais cela ». On rêve d'un monde d'après, plus juste, où la paix régnera. En Russie, la révolution a déjà grondé. Certains s'y réfèrent, d'autres imaginent une voix

médiane. L'histoire commence à Guingamp dans le quartier de Castel Pic. Elle raconte la vie de François Tanguy, un jeune homme dont les 3 frères sont morts à la guerre ; la mère, dans sa douleur, a suivi et le père s'est enfermé dans un mutisme. François participe d'abord à la vie des gamins du quartier puis aux discussions dans les cafés, (très vives après les matchs d'En Avant), poursuit des études à Rennes et devient professeur de français. Il va être affecté à Douarnenez, un monde totalement différent, un univers de marins et d'ouvrières travaillant dans les usines de poissons (les Penn Sardin). De nouveaux printemps se dessinent. Le monde d'avant bouge. Pour la première fois, un maire communiste est élu à Douarnenez. Pour la première fois

aussi, une femme (Joséphine Pencalet) siège au sein du conseil municipal (son élection sera invalidée, les femmes n'obtenant le droit de vote qu'en avril 1944). Dans les usines, les « Penn sardin » se mettent en grève. Elles se révoltent contre leurs conditions de travail, leurs bas salaires et le non respect du code du travail. Après un conflit très dur, elles finissent par obtenir gain de cause. Sur le plan culturel, le mouvement des Seiz Breur et de Yann Sohier rêvent de concilier tradition et modernité en Bretagne. C'est un roman racontant les espoirs d'une jeunesse bretonne, les printemps possibles. Écrit par un universitaire, il s'appuie sur des faits réels.

Lu par Jeanne Diridollou



## **Pouvez vous nous aider à identifier les personnes manquante dans la liste ci-dessous ?**

Cette photo a été prise lors d'une sortie scolaire à la Roche Jagu, nous ne connaissons pas l'année. Le maître était Monsieur GUEVELOU.

Si vous avez des informations (personne non identifiées, prénom manquant et année de la photo), merci de contacter David à la

bibliothèque.

[contact@bibliothèque-lanrodec.fr](mailto:contact@bibliothèque-lanrodec.fr) ou 02.96.32.65.07.

Photo donnée par Jean Christophe DUGUOU.

Les noms ci-dessous ont été reconnus par Jean-Yves CHAPELAIN.

Des erreurs ont pu être commises, merci de nous les signaler.

BANNER Maryvonne

BANNIER prénom ?

BEGUEC Jean Michel

BEGUEC Marie Paule

CHAMBRIN Gilles

CHAMBRIN Philippe

COLLET Chantale

DANTEC Dominique

DELALANDE Guy

DELISLE prénom ?

GAUDE Patrick

HALLER Marie Françoise

HELARY Alain

JEGO Joel

JOURDEN Guy

JOURDEN Jean Yves

JOURDEN Michel

JOURDEN Noëlle

LANOE Roger

LE FEVRE Jean Pierre

LE GOFF Hervé

LE GOUX Dominique

LE GOUX Philippe

LE GOUX Yveline

LE JAN Christine

LE MEHAUTE Michel

LE SAUX Monique

LE SAUX Pierrick

MAHE Hubert

MAHE Marie Claire

MAHE Nelly

MINIER Gilbert

MORDELET Nelly

MORDELET Yvonnick

PERROT Hervé

PIETO Annick

PRIGENT Yvon

RANNOU Marylène

RIVOAL Thèrese

SELEBART Daniel

TANGUY Jean-Claude

TEFFO Daniel

LECLERC Philippe

SOLO Michel

PAVEC prénom ?

FLOCMOEN Bernard

JEGO Gilles

MONNIER Jean-ves

RIVOAL Jean Luc

BARON Joseph

PEUROU Françoise

DELALANDE Claudine

LEJAN Éric



## Marcel Monnier est sorti de l'oubli



**M**arcel Monnier, résistant du maquis de Lanrodec, puis Gendarme à Maginot (Algérie), « Mort pour la France » en 1957, sort de l'oubli, les élèves de la 6<sup>ème</sup> Compagnie de l'école de Gendarmerie de Châteaulin l'ont choisi comme parrain de promotion. Le 21 novembre 2019, 120 hommes et femmes de la 6<sup>ème</sup> Compagnie d'élèves-gendarmes de l'école de Gendarmerie de Châteaulin ont pris position autour du Monument aux Morts de Lanrodec pour rendre hommage à Marcel Monnier choisi comme parrain de cette 98<sup>ème</sup> promotion. Toute la famille Monnier était présente, pour saluer la mémoire de leur ancêtre. Les autorités civiles et Militaires ainsi que les représentants des Associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, une délégation de l'EPIDE et quatre classes de l'école de Lanrodec avaient également fait le déplacement.



**A** : Insigne de grande unité, portée sur le haut de la manche droite à 3cm au dessous de la couture d'emmanchure.



**B** : Le parcours de Marcel B : Insigne de corps, accrochée à la poche de poitrine droite.



Le parcours de Marcel Monnier a été retracé par un élève-gendarme : « Marcel Monnier refuse le service du travail obligatoire (STO), il s'engage dans la Résistance à 21 ans, en janvier 1944, d'abord chez les Francs Tireurs Partisans à Saint-Jean Kerdaniel, puis, le 1<sup>er</sup> mars dans la section de Lanrodec, dirigée par le Lieutenant Goater. Cette section se

composait d'hommes et de femmes, dans la journée, chacun vaque à ses occupations et tous se retrouvent la nuit, environ deux fois par semaine, pour des séances d'instruction, des missions de sabotages sur les lignes de communication Allemandes, des parachutages. Marcel Monnier participe à tous les combats de ce maquis. Du 1<sup>er</sup> mai au 6 août 1944, il est intégré au 8<sup>ème</sup> Bataillon des Forces Françaises Libres. Pour ces actes de bravoures, il est cité à l'ordre du Régiment et obtient la Croix de Guerre avec étoile de Bronze. En octobre 1944, il est intégré à la première compagnie du 71<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie et combat sur le front de Lorient. Démobilisé en février 1946, il reprendra son métier de Sabotier et l'exercera pendant six ans. En juin 1955, il sera titularisé Gendarme, il embarque à Marseille pour l'Algérie en juillet, il sera affecté à la 10<sup>ème</sup> Légion de Gendarmerie à Maginot. Le 21 juin 1957, Marcel Monnier perdra la vie, en voulant venir en aide à son chef qui se trouve bloqué sous des tirs ennemis. À court de munitions, le Gendarme Monnier ayant parcouru plusieurs mètres en rampant, sous le feu nourri est atteint par une rafale de fusil mitrailleur et meurt quelques instants plus tard. Mort pour la France, il sera décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de la Valeur Militaire avec palme et la Médaille de la Gendarmerie Nationale. »

Marcel Monnier était père de deux enfants, un petit garçon, Yvon, âgé de neuf ans et la petite Jacqueline, alors âgée d'un an et qui ne connaîtra pas son papa.



Marcel Monnier, Sabotier demeurant au Bourg de Lanrodec, à sa démobilisation en février 1946, il reprendra son métier.

## LES SABOTIERS



L'abattage des arbres se faisait en période hivernale, entre novembre et mars, lorsque la sève était basse et le bois en sommeil. Il devait avoir le coup d'œil, sinon l'expérience. La hauteur des fûts et le diamètre de l'arbre permettaient de déterminer la diversité des modèles de sabots ainsi que les différentes pointures.

Une fois abattu et ébranché, le tronc de l'arbre devenait une grume. Il ne fallait pas enlever l'écorce, car, à défaut, c'était prendre le risque que le bois sèche trop

vite et se fende. La grume était débitée en "troncs" qui étaient ensuite fendues en "quartiers". Dans chacun de ces quartiers était taillé un sabot, du "nez" jusqu'au talon, dans le sens des fibres du bois.

Parfois, de mauvaises surprises, imprévisibles surgissaient : nœuds et fentes dues au gel, ce qui faisait autant de sabots en moins.

Les quartiers amples et volumineux donnaient des sabots pour hommes "couverts", les quartiers de dimensions plus réduites servaient à fabriquer des sabots découverts, largement dégagés sur le dessus, pour des sabots de femmes, ou de plus petites tailles pour les sabots d'enfants.

Le sabotier devait estimer un élément important mais impalpable : le retrait du bois, c'est-à-dire la diminution de son volume par l'évaporation de l'eau qu'il contenait, lors de séchages successifs. Car, avant d'être travaillé, le bois devait être demi-sec.

Durant la taille, les deux formes étaient fréquemment comparées pour que l'apparence et le volume soient équilibrés et harmonieux.

Une fois débarrassé de son écorce, on arrondissait les parties anguleuses pour faire naître les flancs des sabots. Puis, ces

ébauches de sabots devaient être creusées pour dégager l'emplacement du pied. C'était une opération qui réclamait beaucoup de patience, de finesse, car le sabot percé finissait dans le feu !

Ainsi taillés et creusés les sabots étaient soumis au séchage; Ils demeuraient exposés pendant une semaine environ à l'épaisse fumée d'un feu de bois vert entretenu sans flamme, en combustion lente. Ainsi, le bois suait et séchait lentement et, peu à peu, la chaleur éliminait la vermine et les parasites éventuels.

La finition demandait beaucoup de soin, et là encore, les qualités du sabotier étaient sollicitées, car le sabot ne devait pas blesser le pied.

Les sabots étaient ensuite vendus sur les marchés régionaux, les foires, ou livrés à domicile par des colporteurs.

Le métier de sabotier sera à l'agonie après avoir été mécanisé, au début du 20ème siècle. Les bottes en caoutchouc achevèrent l'extinction du métier peu après la guerre de 1940/45.

**Franck GENTY**  
**Correspondant Défense**



• ENROBÉ  
• TERRASSE  
• MURET  
• CLÔTURE  
• PORTAIL

*Paysagiste*

ETS **THOMAS**

AMÉNAGEMENT • ENTRETIEN

PLOUAGAT

**02.96.74.28.00**

## GLB COUVERTURE

07.87.05.84.58

4 lotissement Parc An Traou

22170 LANRODEC



## La vie à l'école pendant le COVID-19

Pendant le confinement (du 16 mars au 15 mai), les enfants des personnels prioritaires ont pu être accueilli à la garderie par le personnel communal et les enseignantes qui se sont relayés.

Lors de la première vague de réouverture de l'école, du 18 mai au 19 juin, les élèves prioritaires de TPS/PS et MS (soit 27% de l'effectif) ainsi que 80% des élèves de la GS au CM2 ont repris le chemin de l'école au moins 2 jours par semaine. L'adaptation du temps scolaire a permis de continuer sereinement le suivi à distance des élèves lorsqu'ils ne pouvaient pas être accueillis ou lorsque les familles souhaitaient le maintien de l'école à la maison.

A compter du 22 juin et jusqu'aux vacances d'été, le 03 juillet, la quasi-totalité des élèves (une dizaine manquant à l'appel) ont repris l'école 4 jours par semaine, dans un climat serein tout en conservant les gestes barrières.

A noter : les enseignantes ont été agréablement surprises par l'adaptabilité dont les élèves ont fait preuve durant cette période si particulière.

La municipalité en profite pour remercier le personnel communal du restaurant scolaire et les enseignantes pour la gestion de cette crise sanitaire et leur réactivité face aux directives gouvernementales.

## Dernier jour des CM2

C'est sous le signe de la bonne humeur que tous les élèves de l'école de Lanrodec ont passé leur dernier jour de classe avant les grandes vacances.

Ils ont, en effet, pu revêtir de beaux déguisements pour égayer l'après-midi. Ce dernier jour a été l'occasion de dire au-revoir aux élèves de CM2 qui se sont vus remettre un bon d'achat dans un espace culturel par la présidente de l'Amicale Laïque. La directrice et leur enseignante leur ont souhaité bonne route dans leur nouvel univers scolaire.



*Chez Christophe*

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
TRAITEUR - RECEPTION ET MARIAGE**

1 Place de la république - 22170 CHATELAUDREN  
TÉL. 02 96 74 10 54 - Mail : chez.christophe.chatelaudren@gmail.com

**CARRELAGE**  
REVÊTEMENT  
de SOLS  
PARQUETS

Jean-Denis  
**ROCROU**  
ARTISAN

FACILE TI  
Spécialiste  
normes handicapés

Z.A. de la Barricade  
22170 PLERNEUF  
Tél. 02 96 94 92 18  
www.rocrou-carrelage.fr

**Hall d'exposition  
du mardi au samedi midi  
Vente et pose**

Tous les mercredis soir, face à  
l'église - A Lanrodec.

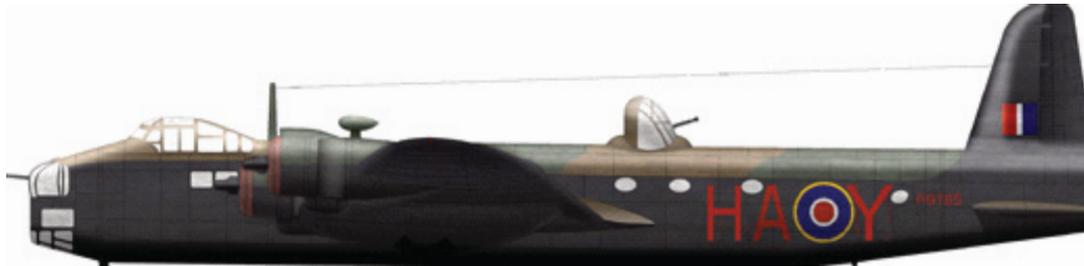
De 17h30  
À 21h

**Erwan's Pizz**  
pizzas à emporter

06.12.21.43.56.  
Pizzas spéciales pâtes fraîches

## Mémoire Patriotique Armoricaine

## Le 6 novembre 1942 Un avion anglais de type Stirling I R9185 s'est écrasé au « Hameau de Lambarquet »



Ce bombardier Anglais du 218 Squadron de la Royal Air Force avait décollé de la Base de Downham Market dans le Norfolk, Est de l'Angleterre pour aller larguer 4 mines marine dans l'estuaire de la Gironde. Survolant la Baie de Saint Brieu il fut touché par la FlaK (DCA) allemande. Le lourd quadrimoteur de 27 tonnes après avoir survoler Plouagat Châtelaudren en feu, vint s'écraser près du village de Lambarquet en Lanrodec. L'avion désespéré, en feu, vint arracher la cime des pins avant de toucher le sol violemment et creuser un long sillon, ce qui eut pour effet de le détruire en plusieurs parties, entraînant la mort deux aviateurs, le Sergent Cuming Alistair Godfrey, 20 ans et le Sergent Kehl Edouard Carl, 21 ans tous deux de nationalité Canadienne.

Au moment du crash, monsieur Camille Colzer de Plouvara vivait dans la ferme de ses parents à Sainte Marguerite à Lanrodec, et il nous raconte.

« Ma mère et moi au début de la guerre nous étions venus rejoindre mes grands-parents maternels pour vivre avec eux dans leur ferme au village de Sainte Marguerite en Lanrodec. Mon père était retenu prisonnier en Allemagne. En ce matin du 7 novembre 1942, aux environs de 8 heures, j'étais dans la cour avec mon grand-père Pierre Mordelet et je m'apprêtais à partir à l'école à pied. J'étais âgé de 10 ans. Nous avons vu un homme jeune qui venait vers nous.

En arrivant près de moi, il me dit avec un accent « petit garçon, aller à l'école » mon grand-père lui demanda « Allemand ? » « non répondit-il ». England ! L'homme simula par un grand geste long la chute de son avion. Mon grand-père immédiatement entrepris de s'en occuper et le fit entrer à la maison. Sur ce, je partis pour l'école avec la consigne de n'en parler à personne. En effet héberger un aviateur allié nous faisait courir de gros risques si nous étions découverts, de plus que les Allemands étaient à sa recherche.

Ce pilote était Le Sergent Galbraith Hyde appartenant au 218 Squadron du Royal New Zeland Air Force, âgé de 24 ans. Il nous fit voir son kit d'évasion contenant de l'argent Français, une boussole, et une belle carte en soie où l'on voyait la France. Le lendemain matin il était prêt de bonne heure. Après des remerciements chaleureux, il se prépara à partir. Il partit à travers champ. Nous ne l'avons plus jamais revu. »

En 1994, Camille Colzer a décidé de retrouver sa trace et lui a écrit en passant par l'intermédiaire de l'Ambassade de Nouvelle Zélande à Paris. La lettre arriva le 18 août 1994 à Taupo (Nouvelle Zélande) où il résidait. Galbraith Hyde reçu le courrier la veille de son décès. Son fils Timoty Lui lut la lettre. Il fit un grand sourire mais ne dit rien. Il mourut le lendemain. Son fils lui répondit dans les mois qui suivirent lui expliquant tout le parcours difficile du Sergent

Hyde après qu'il soit parti de la ferme de Pierre Mordelet. Il parcouru un long périple à travers le nord de la France. Il s'approvisionnait dans les fermes, mangeait des pommes dans les vergers. Dormait souvent à la belle étoile par des nuits froides. Suite à une dénonciation, le 31 décembre 1942 après avoir passé plusieurs jours parmi un couple d'agriculteurs, les Allemands vinrent l'arrêter ainsi que ses deux hébergeurs. Les fermiers moururent en déportation. Le Sergent Hyde subit un interrogatoire musclé à la Gestapo d'Amiens. On l'envoya alors vers un camp de prisonniers au Stalag Luft VIII B pour ensuite rejoindre le camp 344. Après plusieurs tentatives d'évasions manquées et de séjours dans des camps de plus en plus durs, le Sergent Hyde sera enfermé à la prison de Graudenz sur la Vistule appelée aussi la forteresse de la mort lente.

Le Sergent Hyde dans un écrit raconte : « Nous avions marché pendant 1 200 kilomètres à travers l'Allemagne, dans des conditions épouvantables, nous dormions dans la neige. Comme seule nourriture, des patates à cochons, des rutabagas crus, des choux crus enfin... Rien de bon. J'étais épuisé et affamé. Notre groupe fût libéré par les Américains le 11 Avril 1945. Nous fûmes ramenés rapidement en Angleterre où je fus logé dans un hôtel de Brighton où le personnel ne savait que faire pour nous être agréable. Je fus rapatrié en Nouvelle Zélande un mois plus tard. J'avais 27 ans ».

## L'équipage du bombardier

-  Sergent Pilote. GALBRAITH M.D. HYDE.
-  Flight Sgt (Navigateur/Bombardier). CUMMING, ALISTER GODFREY (†)
-  Sergent (Bombardier). KEHL, EDWARD CARL. (†).
-  Sergent (mécanicien.). ASHMEAD BARTLETT. (prisonnier).
-  Sergent (cartographe). SHERIDAN. J.J.C. (prisonnier).
-  Sergent (mécanicien.). SPRIGGS D.L. (prisonnier).
-  Sergent HARRISON E E. (prisonnier).

Les deux aviateurs décédés lors du crash ont été enterrés au cimetière de l'ouest à Saint-Brieuc. Un autre aviateur ayant trouvé refuge dans une ferme de Lanrodec a été arrêté par la gendarmerie Française et livré à la feldgendarmerie allemande. La carcasse de l'avion fut enlevée par les allemands et mise sur 5 wagons à la gare de Châtelaudren

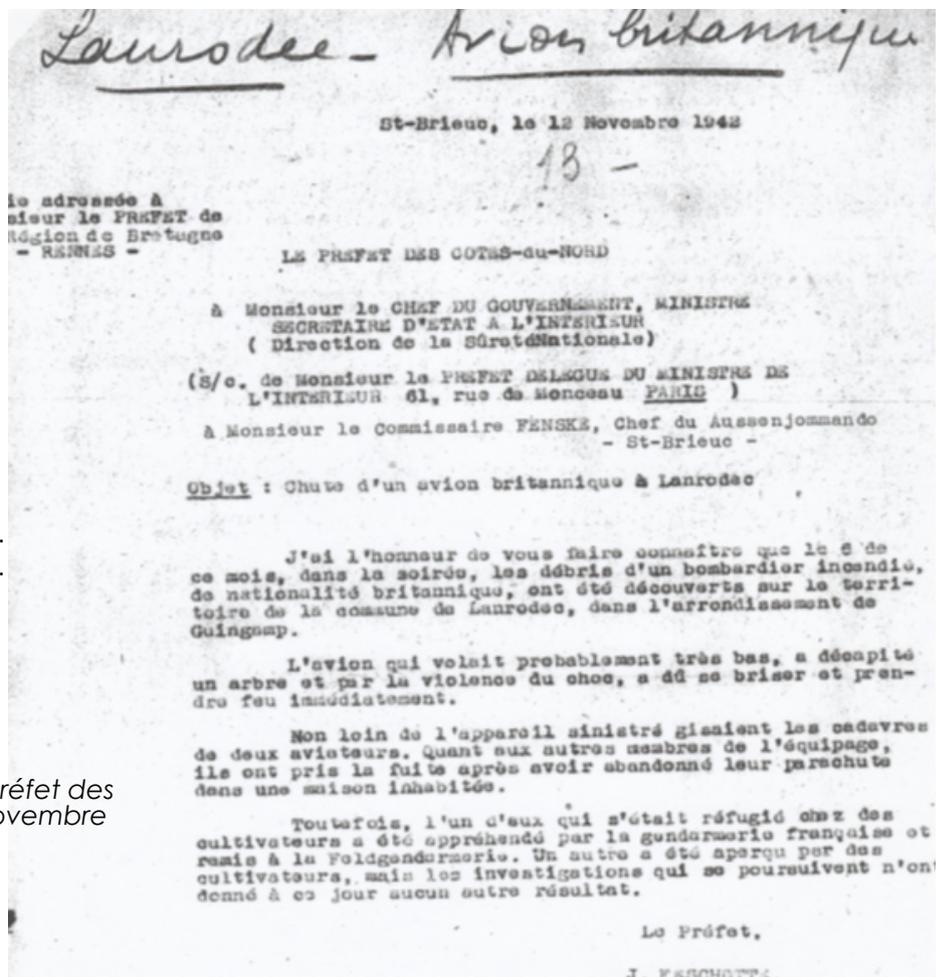
Dans le cadre de la préparation d'un article sur les parachutistes SAS de la France libre. Je cherche des informations sur les parachutages réalisés entre Plouagat et Bourbriac entre 1942 et 1944. Si vous souhaitez faire part d'un événement historique qui s'est déroulé sur le secteur de la commune n'hésitez pas à me contacter au 06.47.65.87.00.

Merci par avance.  
Arnaud Jaffrelot.

Extrait du rapport du préfet des Côtes du Nord le 12 novembre

pour récupérer ainsi les matériaux.  
*Remerciements à Monsieur Camille COZLER rencontré en décembre dernier et qui a apporté de nouveaux éléments à ceux déjà connus.*

Arnaud Jaffrelot





## Celtics Lanrodec Futsal



Pour leur première année en compétition, club des Celtics Lanrodec Futsal termine deuxième de leur championnat départemental en division 2. Ils accèdent donc à la montée en division 1.

Toujours dans l'optique de faire grandir le club et de pouvoir inscrire une deuxième équipe en championnat, nous sommes à la recherche de joueurs (loisirs/compétition) pour étoffer notre effectif de 20 licenciés. Possibilité de venir faire des séances d'essais. Entraînements les mardis et jeudis de 20h45 à 22h15. Cotisation 50 €.

Contact : 06.74.39.93.71



## Le p'tit marché de Lanrodec



**A partir du 14 août 2020, tous les quinze jours le vendredi soir, de 16 heures à 19h00,**

des producteurs locaux se retrouveront sur le parking de l'école (en face du bar) jusque fin septembre puis ensuite sur le site de Kerprin, pour former un **marché local**.

### **Pourquoi un marché ?**

Depuis le confinement et les conditions sanitaires imposées, les consommateurs ont modifié leurs habitudes alimentaires.

### **L'intérêt de la création de ce marché ?**

C'est une vraie opportunité pour le commerce de proximité qui

s'inscrit dans une démarche essentielle, aujourd'hui, de consommer des produits de qualité, tout en faisant fonctionner l'économie locale de notre territoire.

Ce **p'tit Marché de Lanrodec**, en plus de faire ses emplettes, avec des produits locaux, c'est aussi l'occasion de passer un peu de temps à échanger entre producteurs et citoyens. C'est un beau lieu de convivialité et du vivre ensemble.

N'hésitez pas à venir nous y rejoindre.

Si vous souhaitez devenir exposant vous pouvez vous inscrire à la Mairie au 02.96.32.61.61 ou par mail à l'adresse commune-lanrodec@orange.fr. Il est possible de réserver un emplacement ponctuellement ou pour une durée plus longue (gratuit).

### ENTREPRISE DE BATIMENT

Yannick et Thierry

# HERVE

42, rue de la Gare  
CHATELAUDREN

02.96.74.34.66

### SALON DE COIFFURE MIXTE

### TETE A COIFFER

AU BOURG DE LANRODEC

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI

9h-12h30/14h-19h

SAMEDI :9h-17h sans interruption

GWENAELE au 02 96 69 47 90

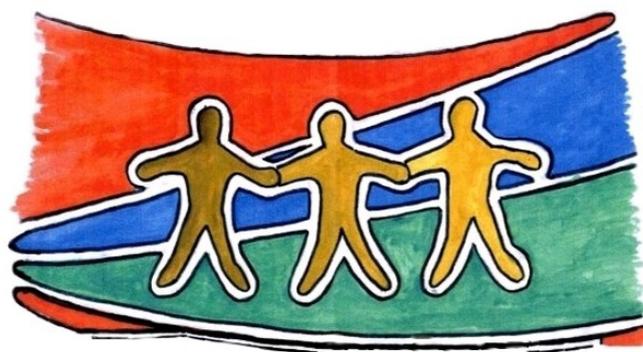
avec ou sans rendez-vous selon dispo  
gwenaellehelloco50@gmail.com





## Forum citoyen Leff Ar Mor

### Forum Citoyen Leff Ar Mor



#### LE FORUM CITOYEN EST TOUJOURS PRESENT !!!

Créée en décembre 2003, l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor », dont le siège est à Lanvollon, a pour domaine d'actions le territoire de Leff Armor Communauté.

Forte de 65 membres, dont plusieurs élus, elle a pour but « d'apporter sa contribution à la vie du territoire communautaire et au travers de réflexions et de projets d'animation, en lien avec les préoccupations des habitants, elle souhaite favoriser l'expression citoyenne »

Cette déclaration d'intention qui place le citoyen au centre de la réflexion trouve régulièrement tout son sens lors des diverses actions menées par l'association. Parmi celles-ci, deux d'entre elles, car d'actualité, peuvent être mises en lumière. C'est dans cet esprit que les membres ont souhaité mettre en exergue les producteurs locaux, pour certains en agriculture biologique, qui œuvrent au quotidien pour proposer aux citoyens des produits de qualité près de chez eux.

La réalisation d'un livret présentant 40 producteurs a été réalisé et distribué. Il est le fruit d'un important travail collectif de

recensement au cours duquel les membres de l'association, en dehors de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, ont rencontré des personnes passionnées par leur métier, des producteurs réfléchis et conscients de leur place et de leur apport dans la chaîne alimentaire globale.

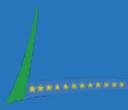
C'est toujours dans cet esprit que l'association a décidé de mettre sur pied un « Repair Café » dont le but est de mettre en relation en un lieu des citoyens ayant un appareil en panne avec des « bénévoles spécialistes » capables leur prodiguer des conseils ou de les aider à réparer. Des séances mensuelles sont prévues. A ce jour, une seule s'est déroulée avant l'épidémie, avec un certain succès à Lanvollon.

L'association espère pouvoir renouveler cette prestation prochainement. De belles idées restent à concrétiser. Les bonnes volontés sont les bienvenues et permettront ainsi d'étoffer les groupes de réflexion et coller au mieux aux statuts « en favorisant l'expression citoyenne »

**Alain Collet, président**

**MENUISERIE - CHARPENTE**  
Maisons à Ossature Bois  
Aménagement de Combles  
**LE QUERRIOU**  
02 96 43 91 57  
TY GUEN - 22170 St JEAN KERDANIEL  
[www.lequerriou-menuiserie.com](http://www.lequerriou-menuiserie.com)

SARL THOMAS - LE CHANU  
**TLCTP**  
TERRASSEMENT - PLÂTRERIE  
ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT - DÉMOLITION  
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE & ISOLATION  
3, Kergoust - 22170 LANRODEC  
02 96 74 33 15  
Cédric - 06 16 09 33 66  
Christian - 06 38 57 79 66  
sarltctp@gmail.com



## EPIDE

### Portes-ouvertes au centre EPIDE de Lanrodec

L'EPIDE organise l'événement SPORT'OUVERTES le 21 octobre 2020, une occasion pour les jeunes bretons potentiellement intéressés par notre dispositif de découvrir l'établissement à travers le sport.

Au programme : Foot en salle, tennis de table, VTT, grimpe d'arbre, kin-ball, etc. Le déjeuner est pris en compte par le centre et une visite de l'établissement est programmée l'après-midi.

### Journée de cohésion à Kerprin le 1er juillet 2020 :

Après une marche d'orientation agrémentée d'un Quizz sur le thème du sport, les volontaires et les agents de l'EPIDE ont rallié KERPRIN, où un repas préparé par des volontaires sous la responsabilité de leur cadre, a été servi, rythmé par un concert. Musiciens et chanteurs(euses) ont « envoyé » du son, la scène était composée essentiellement d'agents et de volontaires.

Dans l'après-midi, des activités ludiques ont été organisées : jeux d'adresse, de ballons avant un retour au pas de course au centre. Cette journée se résume en quelques mots : cohésion, ambiance, musique ... après plus de 2 mois de confinement, c'est une grande bouffée d'oxygène pour les jeunes.

Merci à la commune de Lanrodec pour la mise à disposition de ce chouette endroit et vivement la prochaine édition.

### Avec l'association Le cercle : valorisation par la vidéo des métiers peu attractifs et retour sur le confinement :

Le centre EPIDE de Lanrodec a accueilli 4 membres de l'association Le cercle de Saint-Brieuc dont une animatrice spécialisée dans le cinéma.

Partenaire de l'EPIDE, cette association d'éducation populaire œuvre auprès des jeunes dans le quartier de La Croix Saint-Lambert, un quartier prioritaire de la politique de la ville de Saint-Brieuc.

Fin juin, les volontaires ont ainsi découvert comment utiliser une caméra, monter un film vidéo, scénariser et réaliser plusieurs reportages qui ont eu pour thème :

- la valorisation des métiers peu attractifs comme celui d'agriculteur,
- le confinement : comment a-t-il été vécu ?

Le cercle s'est chargé d'apporter au centre tout le matériel de vidéo numérique ainsi que des pizzas pour le déjeuner afin d'optimiser le temps consacré à cet atelier original.

Les vidéos sont disponibles sur la plateforme du Cercle :

<https://associationlecercle.fr/jobjectif/>

### Signature d'un partenariat avec le CDAD :

Laurence ZELLNER, directrice du centre EPIDE de Lanrodec a accueilli le 2 juillet 2020 Monsieur SABATIER, Président du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc, et du CDAD (Conseil Départemental de l'accès au Droit), accompagné de Monsieur CADIC, coordonnateur du CDAD des Côtes d'Armor, une rencontre pour officialiser un partenariat avec l'EPIDE.

Ce partenariat établi par Madame DERRIEN, conseillère en Éducation et Citoyenneté à l'EPIDE, va permettre la mise en place d'actions pédagogiques auprès des volontaires du centre, comme :

- Informer sur les droits et devoirs en tant que citoyen français,
- Connaître les organismes compétents en matière d'accès aux droits,
- Comprendre le système judiciaire français,
- etc.

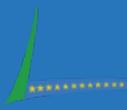
Le CDAD 22 est un Groupement d'Intérêt Public, auquel le législateur a confié la mise en œuvre de la politique publique d'accès au droit : il a été créé par une convention le 16 mai 2006. Il réunit les divers acteurs œuvrant pour l'accès au droit dans le département (Ministère de la Justice, Préfet, collectivités locales, professionnel du droit, associations).

### Nomination d'une nouvelle Directrice Générale de l'EPIDE :

Par décret signé du Président de la République, Florence Gérard-Chalet est nommée directrice générale de l'EPIDE et prend ses fonctions le 25 mai 2020. Elle conduira les nombreux projets de développement de l'Établissement sur tout le territoire, ainsi qu'une politique ambitieuse pour le recrutement et l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans les plus en difficulté, accueillis dans les 19 centres de l'EPIDE.

Florence Gérard-Chalet inscrit sa nomination dans une double orientation : le déploiement et le renforcement de l'offre de service de l'EPIDE au profit des jeunes les plus en difficulté, notamment issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et le développement de l'EPIDE sur les territoires, avec l'ouverture des deux nouveaux centres d'Alès-La Grand'Combe (Gard) et Avrillé (Maine-et-Loire) et la réhabilitation du centre de Lanrodec (Côtes d'Armor).





## Coat An Doc'h / EPIDE

Une page s'est tournée à Coat an Doc'h



Le Lac est devenu propriétaire du site de Coat an Doc'h en Lanrodec. En faisant une remise symbolique des clés le 20 juin, à Philippe Le Goux, président du Lac, les Salésiens représentés par le père Daniel Federspiel ont fait basculer l'établissement qu'ils possédaient depuis 1935 dans une nouvelle ère. Mgr Denis Moutel qui a tenu à saluer notamment les trois derniers Salésiens qui vont quitter les lieux après y avoir enseigné puis d'y être en retraite s'est réjoui, tout comme les Salésiens, qu'un tel lieu continue sa mission d'éducation.

### L'Épide reste à Coat

L'Épide va donc pouvoir bénéficier de travaux d'aménagement. Philippe Le Goux a rappelé qu'il avait fallu aux élus beaucoup de persuasion pour qu'il reste à Coat. « Je me souviens qu'à 15 h avant une réunion - à 16 h - avec le ministère du Travail, il était question que le personnel de l'Épide quitte les lieux ». « Et à 17 h », plus question. Dans sa vision des 10-20 ans à venir, le président du Lac compte sur la générosité des élus de la nouvelle assemblée pour qu'à l'Épide soient associées « des entreprises innovantes et une économie solidaire ».

Source : **Le Télégramme** <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/lanrodec/une-page-s-est-tournee-a-coat-an-doc-h-21-06-2020-12569695.php>



### INNOVER - DEVELOPPER - PARTAGER

La volonté du Leff Armor est de maintenir l'ÉPIDE à Lanrodec et de contribuer à son développement en :

- Réorganisant l'espace autour d'un projet d'aménagement global
- Réhabilitant les bâtiments et en répondant aux besoins de l'ÉPIDE :
  - Besoins de modernisation et d'adaptation des bâtiments
  - Besoins d'extension de l'ÉPIDE (de 120 à 150 volontaires)
  - Besoins nouveaux en termes d'équipements
- Améliorant l'offre de transports par le développement de l'intermodalité et en facilitant l'accessibilité (pour rendre plus autonomes les volontaires)
- Développant les services autour de l'insertion, la formation et l'économie.

Inisan sur le site de Coat où il a été plusieurs années à la tête du lycée et collège. Il est décédé à Noël dernier brutalement à l'âge de 74 ans à Paris.

Il a participé à la reprise du site de Coat par la Communauté des Communes Leff Armor Communauté et était particulièrement heureux de la réussite de la transmission. Salésien de Don Bosco, il traduisait toujours son optimisme et son espérance.

« Je vous souhaite de passer de l'espoir à l'espérance. Ne gémissons pas sur notre temps, ayons confiance dans l'avenir. Sachons voir le positif dans l'existence de chaque jour et aidons les jeunes à s'enthousiasmer pour la création d'un monde plus juste et plus fraternel. L'homme qui n'espère plus s'arrête de vivre. Le monde a besoin d'un supplément d'espérance et je vous souhaite toujours beaucoup d'optimisme, d'espérance et de

Jean Pierre LE GOUX

Dans cette rubrique, j'en profite pour saluer le travail du Père Job



## On sera proche !

### De Lanrodec à Plouha, de Pommerit-le-Vicomte à Plerneuf, de chez vous à la place du marché, on se rapproche !

Pour les covoiturages du quotidien sur le Grand Ouest, **ouestgo.fr** met en relation gratuitement celles et ceux qui veulent partager leur véhicule, quotidiennement ou occasionnellement, du trajet intercommunal jusqu'aux métropoles de l'Ouest (*Brest, Rennes et Nantes*).

### Domicile-travail, loisirs, événements sportifs, festifs... On sera proche !

Pour tous les covoiturages du quotidien, **ouestgo.fr** permet aux particuliers, entreprises, associations, collectivités locales de l'Ouest... de créer leur communauté d'intérêt pour animer et organiser leur déplacement en covoiturage selon les besoins de chacun.

### Solidarité, entraide accompagnement... On sera proche !

Pour un covoiturage solidaire, ouestgo.fr propose des solutions de mobilité aux personnes isolées ou en recherche d'emploi grâce à des particuliers volontaires pour les accompagner dans leurs besoins de déplacement.

### Compatible avec les sites de transports en commun, on se rapproche !

Compatible avec **MobiBreizh.bzh** ou **Destineo.fr**, **ouestgo.fr** combine les solutions de covoiturage et les offres régionales de transport collectif de Bretagne et des Pays de La Loire.

**Pour vos covoiturages, inscrivez-vous sur ouestgo.fr et rejoignez la communauté de covoiturage de Leff Armor!**





## BÉNÉFICIER D'AIDES POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT : C'EST MAINTENANT !

Leff Armor communauté a engagé en mai 2018 un Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat afin d'aider ses habitants à rénover leur logement. Cette action permet de mobiliser des subventions importantes ainsi que des conseils :

- **pour les logements occupés par leurs propriétaires** : travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, régulation,...) et aménagements pour le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite (adaptation de salle de bains, création de chambre accessible, rampes d'accès,...). Les aides sont accordées sous conditions de ressources et les trois quarts des ménages de la communauté de communes sont éligibles : et vous ?
- **pour la création ou la rénovation de logements locatifs privés**, dans le patrimoine existant. Les aides peuvent porter sur des rénovations complètes et sont accordées sans conditions de revenus.

Preuve de son intérêt, cette action rencontre un réel succès : plus de 100 propriétaires ont déjà réalisé des travaux de rénovation énergétique, 30 ménages âgés ont adapté leur logement pour continuer d'y vivre, 10 logements locatifs ont été produits...

Le programme s'achève en avril 2020 et des crédits importants restent disponibles... c'est maintenant qu'il faut s'informer ! C'est gratuit et sans engagement.

A noter qu'à partir du mois de janvier, de nouvelles subventions seront disponibles, permettant d'améliorer encore la prise en charge de vos dépenses de travaux.  
**Une réelle opportunité à saisir !**



### OÙ VOUS RENSEIGNER ?

L'association SOLiHA Côtes d'Armor est chargée par Leff Armor communauté de vous renseigner lors de ses permanences locales d'information

à Lanvollon, au moulin de Blanchardeau, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h

à Châtelaudren-Plouagat, 31 rue de la Gare, le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h (sauf en décembre, 3<sup>ème</sup> vendredi)

ou par téléphone au 02 96 62 87 34

Si vous décidez de réaliser des travaux, elle vous conseillera à domicile sur vos travaux et les aides auxquelles vous avez droit puis vous assistera dans vos démarches pour les obtenir.



**Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir reçu un accord écrit des financeurs !**





## VOTRE CAF VOUS INFORME

### Réouverture de nos accueils



Madame, Monsieur,

Depuis le début du confinement, la Caf des Côtes d'Armor a garanti la continuité du versement des prestations et du service aux allocataires, tout en protégeant le public et les salariés. Cette priorité est au cœur de ses missions et demeure dans les mois qui viennent.

Le constat est aujourd'hui dressé d'une situation sanitaire en voie d'amélioration significative. Cette situation conduit à faire évoluer le plan de réouverture des accueils de la Caf sur la période estivale, tout en maintenant la vigilance nécessaire face à un risque épidémique qui subsiste.

#### *Depuis le 2 juin dernier*

L'accueil du siège de la Caf, à Ploufragan, est rouvert uniquement sur rendez-vous, et les travailleurs sociaux de la Caf proposent des rendez-vous physiques pour accompagner les allocataires les plus fragiles sur l'ensemble des sites d'accueil de la Caf.

#### *À compter du 15 juillet*

Les accueils extérieurs de la Caf seront également rouverts, uniquement sur rendez-vous, selon le calendrier suivant :

- **Dinan** : le vendredi
- **Guingamp** : le mercredi
- **Lamballe** : le mercredi
- **Lannion** : le vendredi
- **Loudéac** : le jeudi
- **Paimpol** : un vendredi sur deux

#### *À compter du 1er septembre*

Sous réserve de l'évolution favorable du contexte sanitaire, réouverture de l'ensemble des accueils de la Caf, avec une offre de service complète : accueil sur rendez-vous, accueil en "tout-venant" et accompagnement numérique, aux jours et horaires habituels.

Enfin, et pour rappel, la Caf invite toujours le public à privilégier les services en ligne, qui garantissent une mise en relation plus **rapide et sécurisée** :

- Espace "**Mon Compte**" du site [caf.fr](http://caf.fr),
- accessible 24h/24, 7j/7
- Application mobile "**Caf - Mon Compte**".

L'offre en matière de rendez-vous téléphonique est maintenue, et l'accueil téléphonique reste également accessible :

**au 0810 25 22 10**

de 9h à 16h30

(0,06€/min + prix d'un appel local).

Nous comptons sur votre entière collaboration pour informer vos publics qui souhaiteraient entrer en contact avec la Caf des Côtes d'Armor.

Cordialement.

Myriam HARLEY

Directrice de la Caf des Côtes d'Armor

Votre Caf vous recommande de ne jamais répondre à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires.

## CARTE D'IDENTITÉ



Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des

modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées les plus proches:**

- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrioux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :**

Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. **Attention !** Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr> Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante : [pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr)

## RECENSEMENT NATIONAL



Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français,

filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en **JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE**

**2004 doivent venir s'inscrire avant le 31 OCTOBRE 2020.**

**Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.**

## INFORMATIONS ÉLECTIONS

Les citoyens peuvent désormais s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à un mois et demi avant une élection. De ce fait, les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire en mairie.

Leur carte d'électeur sera transmise par courrier au plus tard trois jours avant le scrutin.

Documents à fournir : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.



## La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous

Vous avez des démarches à faire auprès de la CPAM et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement ?

- Vous êtes en arrêt de travail et vous n'êtes pas indemnisé
- Vous souhaitez obtenir une nouvelle Carte Vitale
- Vous voulez être informé sur vos droits (accident du travail, maternité...)
- Vous aimeriez être accompagné pour créer votre espace personnel sur ameli.fr
- Vous souhaitez être aidé pour constituer un dossier (CMU complémentaire, invalidité...)
- Vous ne comprenez pas le montant d'un remboursement de soins
- Vous changez d'activité professionnelle et devez être affilié à la CPAM
- Vous avez des difficultés pour vous soigner

Pour toutes ces situations, et bien d'autres, **l'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous !**

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

**Comment prendre rendez-vous ?**

- en vous connectant sur votre [compte personnel sur ameli.fr](https://ameli.fr)
- par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel)



**SOMNOLENCE AU VOLANT : Ne luttez pas, faites une pause !**  
Une dette de sommeil ne se compense ni par un café ni par un bol d'air.  
Arrêtez-vous pour dormir ou passez le volant.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
VIVRE, ENSEMBLE.**



©Pixabay



## Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant générer une gêne pour les voisins ne doivent être effectués uniquement :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h



## Brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu et toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers ou les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Les plantes invasives ou malades à éliminer sont acceptées dans les centres d'incinération d'ordures ménagères suivant :

- IDEX ENVIRONNEMENT BRETAGNE lieu-dit "Les Landes Basses" à Taden.
- SMICTOM lieu-dit "Les Landes de Lambert" à Planguenoul.
- SMITRED OUEST ARMOR au lieu-dit "Site de Qualven" à Pluzunet.
- FERTIVAL-ZAC de Beausoleil à Lamballe.



**Pas de dépôt de déchets verts dans la nature ni dans les bacs à ordures ménagères.**



**Le brûlage des déchets verts est interdit par la loi. Cette pratique, passible d'une amende de 450€, est très polluante et émettrice de particules fines, dégradant ainsi la qualité de notre air.**



**A titre d'exemple, le brûlage de 50kg de déchets verts équivaut à l'émission de particules fines d'une voiture diesel parcourant 13 000km !**

**LEFFARMOR**  
communauté

**Contact:**  
**dechets@leffarmor.fr**



Une fin d'année haute en couleurs à l'école !